RAPIDES INFOS

Sept- Nov 2025

Acronymes
CEM : Champs électromagnétiques - EHS : électrohypersensibilité - MCS : chimicosensibilité - EM : électromagnétique

Chers adhérents,
Nous avons le plaisir de vous communiquer nos plus récentes actions

- **Habitat-santé : « Objectif Caravanes Santé »**
  Des caravanes adaptées et compatibles avec les besoins des personnes EHS-MCS
  Des campings partenaires engagés pour accueillir les personnes sensibles aux ondes
  Face aux difficultés rencontrées par les personnes électrohypersensibles (EHS) et/ou chimicosensibles (MCS), qui souffrent physiquement de l'exposition aux ondes électromagnétiques et de la pollution chimique, notre association agit pour offrir des espaces de répit.
  L'un des piliers de ce projet repose sur la création d'un réseau de campings/lieux partenaires, où seront installées des caravanes rénovées et réhabilitées sous forme d'un chantier école collectif, coordonné par notre association en 2026.
  C'est dans ce contexte que nous lançons un **« Appel à dons de caravanes, Offrez un refuge à ceux qui souffrent des ondes et de la pollution chimique »** cf Pj.

- **COMES (comité médico-scientifique)**
  Etude AZNUBIO (AZB/Nutergia/Bio-Well)
  - 146 personnes sont aujourd'hui inscrites dans l'étude. Les inscriptions sont closes depuis le 1er octobre.
  - L'étude se poursuit activement : à ce jour, certains participants ont déjà terminé leur parcours, tandis que d'autres sont toujours engagés dans le processus.
  - Les premières conclusions de cette étude seront disponibles au 1er trimestre 2026. L'analyse finale, intégrant l'ensemble des données est envisagée à l'issue du 1er semestre 2026. Ces résultats nous permettront notamment de mieux comprendre le « profil santé micronutrition » des personnes atteintes d'EHS-MCS et d'avancer vers des recommandations.
    Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines étapes. En attendant, merci pour votre participation, votre confiance et votre soutien !

  Nouvelles Réunions du COMES
  - Le groupe de travail reprend ses réunions tous les 2 mois, des moments d'échange essentiels pour faire avancer la prise en charge et l'accompagnement des personnes EHS-MCS.
  - La dernière en date était le mardi 7 octobre. Elle avait comme thème principal « l'hydrogénothérapie », une approche émergente en santé naturelle et médecine alternative. Les discussions ont porté sur des retours d'expérience de personnes atteintes d'EHS, accompagnées d'analyses des mécanismes d'action et des effets constatés.
  - Les prochaines réunions auront lieu en décembre 2025 et en février 2026.

  Réunion du comité de pilotage Cema-Phore
  (Union inter-associative pour un environnement électromagnétique et chimique sain), 3 jours en présentiel les 8.9.10 septembre en Rhône Alpes.

AZB - https://asso-zonesblanches.org
Association zones Blanches, ZA des Colombières, BP n°16, 73700 Bourg-st-Maurice. RNA W061005862

- L'Union Cema-Phore va saisir le Défenseur des droits en s'appuyant sur les résultats de l'enquête « Discrimination » conduite par l'A.M.E (Association de malades environnementaux), qui recense plus de 500 cas avérés de difficultés et/ou de
- discriminations chez des personnes atteintes d'EHS-MCS.
- L'Union a organisé une conférence de presse et a rédigé un livre blanc en réponse à la consultation publique de l'ANFR sur sa proposition de relèvement des seuils atypiques d'exposition aux radiofréquences.
- L'Union Cema-Phore poursuit activement la rédaction d'un projet de loi dédié à la santé environnementale et envisage de renforcer sa collaboration avec d'autres réseaux engagés en faveur de l'environnement.
- L'Union Cema-Phore envisage de devenir une fédération pour avoir l'assise juridique nécessaire pour mener à bien son objectif de reconnaissance auprès des pouvoirs publics (introduction d'un projet de loi etc.) et ainsi peser plus fort et porter plus haut la voix des personnes atteintes d'EHS-MCS.

- **Livre blanc en réponse à la consultation publique de l'ANFR de relever les seuils des points atypiques d'exposition aux radiofréquences.**
  - AZB a répondu le 11 septembre 2025 à la consultation publique de l'ANFR concernant le relèvement des seuils atypiques des radiofréquences.
  - « L'enjeu n'est pas de relever le seuil des points atypiques, la nécessité est de diminuer l'exposition du public aux radiofréquences ». *Réponse en PJ et sur notre site internet dans la rubrique « Actualités ».*
  - AZB a proposé aux associations de défense des personnes atteintes d'EHS-MCS, une action commune au sein de Cema-Phore pour alerter le public et les journalistes : « Non au relèvement du seuil d'exposition de la population aux champs électromagnétiques ».
  - Le communiqué et le livre blanc sont sur notre site internet dans la rubrique « Actualités ».
  - Une conférence de presse sous la bannière Cema-Phore a été organisée le mercredi 8 octobre à 10h. A l'occasion de cette conférence de presse, AZB et les autres associations membres de l'union Cema-Phore ont présenté un Livre Blanc collectif, récapitulant leurs réponses données à l'ANFR durant la consultation publique qui s'est achevée le 19 septembre. Le replay de cette conférence de presse, ainsi que le Livre Blanc, sont également accessibles sur les sites et les chaines YouTube des associations partenaires ou en soutien (Robin des Toits et Priartem).
  -

Visionner la conférence sur notre site : https://asso-zonesblanches.org/lanfr-lance-pendant-lete-une-consultation-publique-en-vue-de-relever-le-seuil-des-points-atypiques-de-6-a-9-v-m-2-2/

- **Prochain rendez-vous, mercredi 12 novembre à 20h : « groupe de parole proches aidants »**
  Mercredi 12 novembre à 20h : groupe de parole pour les proches aidants de personnes EHS-MCS en visio. Inscriptions limitées. Contact : associationzonesblanches@gmail.com

Appel aux dons de fin d'année (déductible des impôts à 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Nous soutenir c'est aider les personnes devenues vulnérables aux ondes électromagnétiques artificielles et/ou à la pollution chimique.
La fin d'année approche, nous faisons appel à votre générosité ; grâce à vos dons, nous pouvons :

- Offrir un accompagnement humain et concret aux personnes EHS-MCS,
- Informer, sensibiliser et alerter le grand public et les institutions,
- Continuer notre travail de plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de l'EHS et de la MCS.
- Relever le défi de créer des lieux de répit « Santé-environnement »

Chaque don, même modeste, fait une vraie différence.

Merci pour votre soutien fidèle, L'équipe d'AZB.